

CONSTRUIRE & ANIMER UN GROUPE DE PAROLE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES



Véronique Ribac
Coralie Koki

formations@france-victimes.fr
assistanceformations@france-victimes.fr

01 41 83 42 21
01 41 83 42 23

N° SIRET : 339 175 705 00054 | Code APE : 9499Z
N° de déclaration d'activité : 11 75 45287 75 auprès du préfet de Région Ile de France

Prérequis :

Disposer de connaissances approfondies du psychotrauma, d'une expérience significative auprès des victimes et d'un recul professionnel suffisant.

Intervenante : Evelyne Godde
Psychologue clinicienne à l'APERS

Objectifs pédagogiques :

Connaître les différentes étapes de la construction et de l'animation d'un groupe de parole

- Définir les types de groupe de parole.
- Repérer les mécanismes psychiques dans la dynamique groupale
- Décrire les différentes étapes pour construire un groupe de parole
- Identifier les outils à disposition de l'animateur et du co-animateur et observer les personnalités complexes
- Examiner les différents temps de l'animation d'un groupe de parole
- Distinguer la ou les postures efficaces à adopter

Déroulé pédagogique :

- Tour de table
- Chaque apprenant se présente, présente son association et ses expériences dans l'animation d'un groupe de parole
- Le formateur peut prendre des notes. Il peut se servir des expériences évoquées pour illustrer ces propos tout au long de la séance d'apprentissage
- Le formateur expose aux apprenants les trois formes de thérapie de groupe :
 - Le groupe de parole
 - La thérapie de groupe d'inspiration psychanalytique
 - La thérapie de groupe cognitivo-comportementale
- Le formateur expose les enjeux et les objectifs d'un groupe de parole :
 - L'appareil psychique groupal
 - Les mécanismes de défense
 - La mobilisation des ressources
- Le formateur expose la préparation en amont d'un groupe de parole :
 - Le rôle animateur et co-animateur
 - Le recrutement des participants
 - L'aménagement des espaces et du lieu
- Le formateur expose les différentes modalités à prendre en considération pour la mise en place d'un groupe de parole :
 - Les 5 règles d'or
 - Les outils de l'animateur
 - La gestion de la parole
 - Apprendre à gérer les différentes personnalités
- Le formateur expose le fonctionnement d'un groupe de parole :
 - La 1ère séance du groupe de parole (début et fin de séance)
 - L'évolution de la vie du groupe à travers les séances
 - Apprendre à mettre fin à un groupe de parole
- Le formateur expose plusieurs cas cliniques pouvant être rencontrés au sein d'un groupe de parole et réunit les apprenants en sous-groupes pour travailler sur des situations.
- Le formateur propose une discussion ouverte aux apprenants ainsi que l'évaluation de fin de journée

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Échanges
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Organisation :

- Modalités : Formation dispensée en présentiel au 27 avenue Parmentier - 75011 PARIS
- Possibilité de la suivre à distance sur demande, prévoir du matériel adéquat et une bonne connexion internet.
- Durée : 9 heures (dont 3 heures en visioconférence à distance de quelques mois)
- Nombre de participants maximum : 16
- Session garantie à partir de 10 participants
- Référent pédagogique : Elise Bouncer
- Référente "Personne en situation de handicap" : Véronique Ribac

Tarif : 240 € nets de taxe

